

L'Écho des Musettes

Janvier 2025 n°33

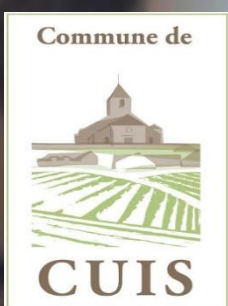
www.cuis.fr

Votre bulletin municipal

Actualités de la commune

**Comité des fêtes et Familles
rurales : animations et festivités**

**Comptes-rendus des conseils
municipaux et conseil d'école**



EDITO :

Madame, Monsieur,

L'année 2024 se termine avec son lot de difficultés et de réussites mais un bilan ne suffit pas et même si le contexte se complexifie, nous devons nous tourner résolument vers l'avenir.

Le passage en led pour tous les luminaires rouges prévu pour la fin 2024 a pris un peu de retard mais la commande reste engagée et sera exécutée début 2025.

La réfection de la toiture de la mairie avec ajout d'une isolation est en cours de réalisation. L'ancienne chaudière trop vétuste a également été remplacée par une chaudière à condensation dernier cri, beaucoup moins énergivore. Ces actions ont permis à la commune d'être subventionnée à hauteur d'environ 50%.

Au niveau du cimetière la mise en place de paravents adaptés devant les différentes sortes de poubelles avec une signalétique très claire produit de bons résultats au niveau du tri ; merci à tous ceux qui respectent la démarche engagée.

Nous poursuivons le travail pour le projet de rénovation du quartier des Bourgs (rue Joffre et rue des Bourgs) :

- La subvention par l'agence de l'eau pour une nouvelle étude de l'Hydraulique des coteaux, dans le contexte national d'incertitude budgétaire, a tardé mais elle vient enfin d'être confirmée. (Subvention à hauteur de 80%). En parallèle nous étudions la création d'une A.S.A. (Association syndicale autorisée) pour la gestion des chemins et écoulements sur la partie du terroir communal situé hors de la zone gérée par l'association foncière.
- Notre demande pour la pose d'un réseau de tout à l'égout dans ce quartier vient d'être acceptée par l'AGGLO dans son programme de travaux. L'adoption définitive aura lieu lors du vote du budget de cette dernière.
- La consultation des entreprises pour le renouvellement du revêtement des 2 voiries va être lancée (pour une réalisation après pose du réseau d'assainissement).

L'ensemble de ces travaux, même si nous obtenons quelques subventions, sera financièrement conséquent et nous imposera de temporiser d'autres sujets moins urgents (tout en poursuivant, bien évidemment, l'entretien correct de la commune). Nous allons aussi avoir recours à l'emprunt pour ce projet ; ce recours est facilité par la gestion des années écoulées qui permet aujourd'hui d'avoir un désendettement total.

En ce début d'année les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et votre famille.

Le Maire, Patrick BUFFRY

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Agenda des prochaines manifestations
- L'actualité de notre village
- Résumés des conseils municipaux
- Recette
- Coloriages



AGENDA

- **Mercredi 22 janvier** : Saint-Vincent
- **Samedi 22 février** : Carnaval (Familles rurales)
- **Dimanche 6 avril** : Bébé Broc (Familles rurales)
- **Jedi 8 mai** : Cérémonie au monument aux morts
- **Mercredi 28 mai et jeudi 29 mai** : Fête patronale (Comité des fêtes)
- **Vendredi 13 juin** : Assemblée générale du Comité des fêtes, 20 h à la bibliothèque
- **Dimanche 13 juillet** : Repas, cour de la mairie (Comité des fêtes)

Ont participé à la rédaction des articles :
Catherine, Christophe, Dominique, Nathalie, Stéphanie, Thierry, Valérie,
Véronique

Comité des fêtes

Repas du 13 juillet :

Soixante personnes se sont retrouvées dans la cour de la mairie pour une soirée festive aux couleurs espagnoles, menu oblige !

Une sangria et un buffet d'entrées ont précédé la paella cuisinée sur place par le chef du restaurant LA FRINGALE. Des fromages puis des clafoutis aux pralines roses ont suivi. Tout le monde s'est régalé. Le repas a été suivi d'un karaoké très apprécié ; un petit groupe de passionnés a même chanté jusqu'à une heure avancée.



Septembre : un décor a été installé dans l'abri bus pour égayer la rentrée des enfants.



Halloween : un nouveau décor a été installé fin octobre. Corbeaux, araignées, grenouilles, serpents, bocaux aux contenus bizarres entouraient une petite sorcière !



Festivités de Noël :

Atelier « Santons de Provence » : Le 30 novembre, à la bibliothèque, les personnes présentes ont pu en apprendre plus sur l'origine, la fabrication et l'évolution des santons. Un conte d'Hélène GALLI, *La petite collectionneuse** a ensuite été lu puis chaque participant a peint un santon en terre cuite fabriqué par CARBONEL, un santonnier traditionnel. Des santons supplémentaires ont été offerts aux participants afin d'étoffer leurs crèches.

Des affiches informatives sur les santons ont été laissées à la bibliothèque à la disposition des visiteurs.

*Vous pouvez retrouver ce conte dans *Contes de Noël pour le pays niçois*, éditions L'étoile du Sud.



Clairement, nous ne sommes pas tous des artistes exceptionnels... mais nous avons tous pris beaucoup de plaisir lors de cet après-midi !



Calendrier de l'avent :

Les 8, 15 et 22 décembre, le comité des fêtes invitait les cuitats à venir boire le verre de l'amitié et profiter de cadeaux de Noël avant l'heure : des chocolats, des livres, des jeux, des décorations de Noël, des articles de loisir, des douceurs !

Le panier gourmand du 24 décembre a été gagné par Pauline.

Merci à la Maison GRELLA pour son bon cadeau.



Noël des enfants :

Le 14 décembre, une vingtaine d'enfants et leurs familles ont pris un car pour aller au cinéma, puis un goûter a été servi à la salle des fêtes en attendant l'arrivée du Père Noël. Celui-ci est arrivé avec les cadeaux commandés par le comité. Chaque enfant a reçu le sien ainsi que des chocolats offerts par les Familles Rurales.

Concours de dioramas :

Il s'agissait de réaliser un décor de Noël dans un contenant de son choix.

1^{er} prix : Cloé GRELLET

Félicitations à Cloé qui a reçu un bon d'achat, des chocolats et une bouteille (de boisson pétillante mais non alcoolisée !).

Un cadeau a été remis à chaque participant.

Bravo à eux !





Concours de maisons décorées :

Le comité avait initié un concours de décorations comme l'an passé. Des bons d'achat de 50 et 30 € ainsi que des chocolats et des bouteilles de Champagne étaient à gagner.

1^{er} prix : Famille HENRY CALOINI, 7 rue Jean Moulin

Un décor gourmand, festif et coloré, très différent de celui de l'an passé, a suscité un coup de cœur immédiat du jury qui a attribué sans hésitation, et pour la seconde année consécutive, le 1^{er} prix à cette famille qui a conçu et réalisé son décor.

Un bon d'achat de 50 €, des chocolats et une bouteille de Champagne leur ont été offerts lors de la remise de prix, le 22 décembre.

2^{ème} prix : Famille MUNIER, 11 rue des Bourgs

(un bon d'achat, des chocolats et une bouteille de Champagne)



3^{èmes} prix ex-aequo :

**Famille S. BOURMAULT, 17 grande rue et Famille ALMEIDA,
impasse de l'Enfer**

(des chocolats et une bouteille de Champagne)

Le jury salue le travail de M. ALMEIDA (photo ci-contre) qui a réalisé lui aussi les structures de ses belles décorations. Locomotive, trottinette ou renne... le père Noël avait le choix du moyen de transport dans son jardin !



1^{er} prix du Concours des maisons décorées : 7 rue Jean Moulin



2^{ème} prix : 11 rue des Bourgs



3^{ème} prix : Impasse de l'Enfer

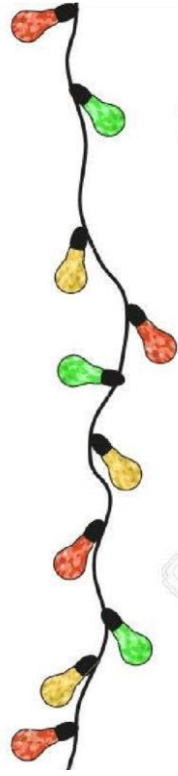
3^{ème} prix : 17 Grande rue

FÉLICITATIONS aux gagnants !

BRAVO et MERCI à tous ceux qui ont décoré leurs maisons et embelli notre village.

MERCI à tous ceux qui participent à nos manifestations et BONNE ANNÉE 2025 !





6 octobre

Le succès a été une nouvelle fois au rendez-vous pour notre bébé broc. Les nombreux visiteurs ont pu réaliser de bonnes affaires tout au long de la journée. Merci aux exposants pour leur bonne humeur qui contribue grandement à la renommée de notre manifestation. Merci à la municipalité pour le prêt de la salle.



26 octobre

Les rues de notre village ont vu apparaître de nombreux petits monstres qui déléstaient les habitants de leurs bonbons. Près de 30 kilos de confiserie ont été ainsi distribués aux enfants. Merci aux généreux donateurs. Merci aux personnes qui ont aidé au partage du butin ainsi qu'à celles qui ont aidé au service des boissons.



23 novembre

La convivialité était de mise pour notre soirée beaujolais puisque certains participants nous ont confié être « comme à la maison ». Le Beaujolais nouveau et le Beaujolais rosé étaient accompagnés de charcuteries, de pains spéciaux, de salade et de fromage. Puis les participants ont pu se régaler de tartes aux pommes bien garnies qui nous ont été livrées par la Maison Grella.



14 décembre

Chocolats offerts aux enfants lors du Noël organisé par le comité des fêtes.



Courant décembre

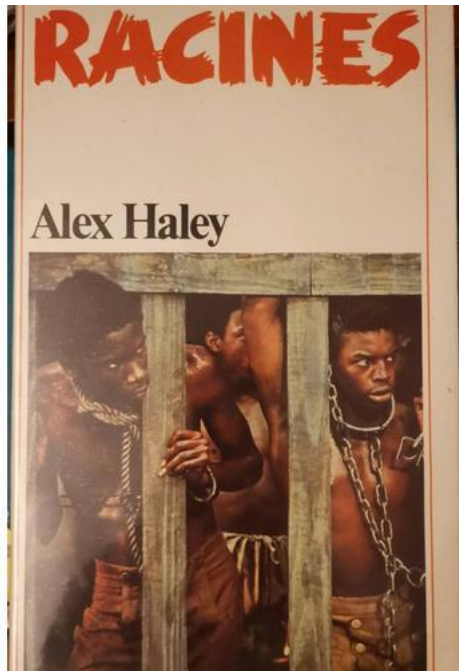
Distribution d'un colis de Noël aux adhérents de 70 ans et plus.



Retrouvez-nous sur Facebook « Familles Rurales Cuis »

Le coin des Lecteurs

Racines écrit par Alex Haley



Lorsque Alex Haley était enfant, sa grand-mère avait coutume de lui raconter des histoires sur sa famille, des histoires qui remontaient à travers les générations jusqu'à l'«Africain». Elle disait que cet homme avait vécu de l'autre côté de l'Océan et qu'un jour où il était allé couper un tronc dans la forêt pour se tailler un tambour, quatre hommes l'avaient assailli, battu, enchaîné et traîné jusqu'à un bateau d'esclaves en partance pour l'Amérique.

Devenu écrivain, Alex Haley n'avait rien oublié de ces récits.

Douze ans et 800 000 kilomètres furent nécessaires pour reconstituer deux siècles d'histoire de sa famille, depuis le village natal de Djouffouré en Gambie et ce 29 septembre 1767 où son ancêtre fut débarqué sur le quai d'Annapolis. Deux siècles et six générations. Avec des esclaves et des affranchis, des fermiers et des forgerons, des avocats et des architectes et un écrivain.

Un écrivain pour écrire cette admirable saga dans laquelle 25 millions d'Américains d'origine africaine retrouvèrent l'héritage culturel que l'esclavage leur avait ôté, en même temps que leur nom et leur identité.

Vous pouvez trouver ce livre à la bibliothèque de Cuis parmi tant d'autres.

Etat civil

Naissances

Tom MIGNON, né le 13 juillet 2024
Noé BOURMAULT, né le 29 octobre 2024

Mairie

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie aux horaires ci-dessous :

Tél : 03 26 59 78 60

Email : mairie.cuis@wanadoo.fr

	Sans rendez-vous
Lundi	10 h 00-12 h 30/ 13 h 30- 17 h 30
Mardi	10 h 00 – 12 h 30
Jeudi	10 h 00 – 12 h 30
Vendredi	10 h 00 – 12 h 30

Nouveaux arrivants

Bienvenu(e)s dans notre village !

N'hésitez pas à aller à la rencontre de vos voisins !

Passez à la mairie pour toutes vos préoccupations !

Visitez le site « cuis.fr » et télécharger l'application « Civox »

Faites-vous connaître !

Recensement Citoyen



Dans le mois qui suit leurs 16 ans, les jeunes gens (fille et garçon) de la commune de Cuis doivent se faire recenser afin d'être convoqués à leur journée défense et citoyenneté.

Se présenter en mairie avec la carte nationale d'identité et le livret de famille des parents.

Ce document est exigé pour le passage de tout examen et du permis de conduire.

Renouvellement des pièces d'identité



Vous êtes **majeur** et la date de validité de votre carte nationale d'identité est **prochainement dépassée** ou l'est déjà ?

La demande de renouvellement de la carte d'identité est **gratuite**, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Le délai de fabrication dépend de la période de la demande. Il faut compter plusieurs semaines et, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter.

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande sur le site de l'ANTS : Agence nationale des titres sécurisés. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.

Rappel : Les cartes nationales d'identité et les passeports se font à Epernay, Vertus ou Tours sur Marne.

Il faut prendre rendez-vous au préalable sur le site de la mairie où vous désirez faire la démarche.

Recensement de la population

Le recensement des habitants de la commune de Cuis se déroulera **du 16 janvier au 15 février 2025**.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite,...).

Un agent recenseur a été recruté, il s'agit de Madame Sonia BOROWIAK qui vous présentera sa carte et vous transmettra les documents nécessaires. Pour faciliter son travail, vous êtes priés de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.



Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Fêtes et Cérémonies

11 novembre 2024

Extrait du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens Combattants :

« C'était il y a 106 ans, en 1918. A la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue de Flandres à la frontière Suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »



Groupement scolaire Cramant-Cuis

Résumé du conseil d'école du 18 octobre 2024

Effectif : 67 enfants contre 66 l'année dernière

1 classe à 2 niveaux : PS + MS

2 classes à 3 niveaux : GS+CP+CE1 et CE2+CM1+CM2

Mise à jour du plan de lutte contre le harcèlement à l'école :

M. BONNIER a rappelé aux membres du Conseil d'Ecole les objectifs qui sous-tendent le plan de lutte contre le harcèlement à l'école. Faisant écho à ce qui a été dit aux parents lors de la réunion de rentrée, il a insisté sur le fait que l'école de CRAMANT devait être labellisée « niveau 2 » dans le cadre du plan pHare, en multipliant les actions mises en œuvre et en impliquant davantage les parents d'élèves dans le dispositif. Il a projeté le cahier multimédia mis en ligne sur l'ENT de l'école dans lequel Mme THIEME a compilé un certain nombre de vidéos découvertes par les enseignants lors de leur dernière formation sur le thème du harcèlement, le but de ce document étant de clarifier cette notion aux yeux des parents d'élèves.

Il a annoncé que les enfants de l'école participeraient une nouvelle fois à la journée NAH (Non Au Harcèlement) ; les enfants du CE2 au CM2, comme l'année précédente, compléteront le questionnaire anonyme permettant d'évaluer le climat scolaire de la classe et de dépister le cas échéant une situation d'intimidation scolaire.

Projets et évènements de l'année :

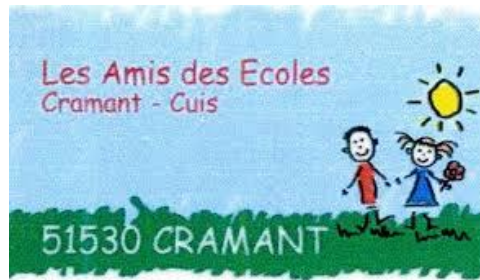
Le thème de l'année qui a été choisi est celui des émotions. Les classes de Mme THIEME et Mme BUKWA ont mis l'accent sur le thème de la Peur, pour se raccorder notamment en fin de période à la fête d'Halloween.

Les trois classes de l'école ont bien été inscrites au dispositif « Maternelle et Cinéma » et « Ecole et Cinéma », dans le cadre duquel les élèves assisteront respectivement à deux et trois films au cinéma LE PALACE à Epernay. Les trois classes ne visionnant pas les mêmes œuvres, il a été néanmoins possible de regrouper quelques séances afin de limiter le nombre de bus à prévoir et à financer (par l'association des Amis des Ecoles).

Une demande a été faite au théâtre SALMANAZAR d'Epernay, pour aller voir un spectacle.

Une représentation théâtrale de Lucas BILLAY (Planète Mômes) est prévue également à la fin de l'année scolaire pour les trois classes. Il est à noter que celui-ci présentera également un spectacle de Noël le mardi 10 décembre, offert par les Amis des Ecoles.

Enfin, un projet de sortie à Paris est prévu, avec d'une part une visite de la Cité de la Musique et d'autre part, une visite de la Cité des Sciences. Les inscriptions ne seront ouvertes qu'après les prochaines vacances. La date reste donc à déterminer.



L'association des amis des écoles a proposé différentes manifestations **en 2024** :

En février, un moment très apprécié des enfants a été la boum où ils ont pu s'amuser et danser pendant 2h. Kids'anim était présent pour des sculptures de ballons.

Une vente de tickets de tombola a également eu lieu. Merci aux habitants de Cuis d'avoir acheté des tickets.

Le traditionnel marché aux fleurs a eu lieu en mai et a embelli tous les jardins avec également un large choix de plants de légumes.

La fin d'année scolaire s'est terminée avec la kermesse dans la cour de l'école avec différents jeux pour les enfants, maquillage, sculpture de ballons, ainsi qu'une petite restauration.

Depuis la rentrée, l'association continue différentes manifestations :

- Prise de photos pour le calendrier 2025 ;
- Stand sur le marché de Noël de Cramant le 30 novembre 2024 : sos mug cake, pots sos cookies, crackers, bracelets de Noël...confectionnés grâce à la participation des enfants et de leurs parents à notre atelier préparation ;
- Pas de vente de sapins cette année, mais organisation d'un loto de Noël le samedi 7 décembre en collaboration avec l'association des amis de la pêche de Cramant.
- Au mois de décembre un spectacle de Noël a eu lieu à l'école pour les enfants avec venue du Père Noël.

Plusieurs évènements sont déjà prévus pour **l'année 2025** :

- 1^{er} mars 2025 : une boum pour les enfants avec maquillage et sculpture de ballons (kids'anim),
- 3 mai 2025 : marché aux fleurs,
- Juin : kermesse.

La communication vous sera diffusée via les flyers, Civox et sur le site du village (*Cuis.fr*)

Travaux sur notre commune

Goudronnage traverse Cuis - Chouilly

Le conseil municipal a décidé de réaliser un enduit bicouche sur la traverse Cuis – Chouilly. Le dernier remonte à 2019. Il est conseillé d'en effectuer un tous les 5 ans pour éviter toute dégradation de la route qui pourrait ensuite nécessiter des travaux nettement plus onéreux. C'est la société COLAS qui a été choisie, pour un montant des travaux de 47 064€.

Réalisation des travaux mi-septembre

Etape 1 : goudronnage



étape 2 : épandage de gravillons



Rénovation de la zone poubelle au cimetière

Les paravents pour masquer les poubelles avaient fait leur temps ! Nous avons sollicité la société MCT Colas pour en poser de nouveaux, nettement plus esthétiques.

Avant

Après



Nous comptons sur vous pour maintenir cet endroit propre et surtout pour respecter les poubelles de tri. Un panneau vous guide. Pensez à ceux qui les voient et sont régulièrement obligés de réparer les erreurs de tri !

Rénovation de la toiture de la mairie et travaux d'isolation

Avec la forte augmentation du prix de l'énergie, il était nécessaire d'effectuer des travaux d'isolation de la mairie. Une étude thermique a été réalisée démontrant l'importance de l'isolation de la toiture.

Deux possibilités :

- 1) travaux d'isolation seulement, sans réfection de la toiture et dans ce cas, sans aide.
- 2) travaux d'isolation + réfection de la toiture avec subventions.

La toiture montrant quelques signes de faiblesse, le conseil municipal a opté pour une double rénovation : toiture + pose d'isolation. Le montant des travaux est plus important, mais avec les aides à l'isolation thermique, le coût de revient total pour la commune est proche de la réalisation unique de travaux d'isolation : 92 600€ HT.

C'est l'entreprise KLEIN qui a été retenue pour la réalisation de ces travaux d'un montant de 183 300€ HT.

Les travaux ont débuté début novembre pour se terminer fin décembre ou début janvier.

Des barrières Vauban ont été posées pour éviter l'accès au chantier.



Echafaudage en façade de la mairie



Echafaudage derrière la mairie

Poursuite de la rénovation du parc de luminaires de l'éclairage public

L'éclairage public tient une part importante du budget de la commune. Pour réaliser des économies, le conseil municipal avait décidé en mars 2023 d'effectuer progressivement, sur 5 ans, un changement de luminaires avec console et de luminaires sans console.

5 luminaires avec console et 69 sans console ont été changés début décembre pour un montant de 8 849€ HT. Ce montant peut sembler important, mais il s'inscrit dans une réflexion globale pour réaliser des économies d'énergie, tout en participant à la transition énergétique de notre pays.

Avant



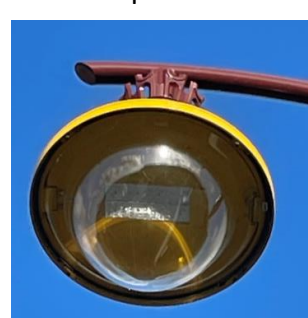
Après



Avant



Après



Résumé de la réunion du Conseil Municipal de Cuis du 1er juillet 2024

Le Conseil Municipal a abordé plusieurs points clés. L'organisation du temps de travail des agents communaux a été définie et adoptée à l'unanimité, tout comme la préparation du recensement de 2025, avec la nomination d'un agent coordinateur et la création d'un poste d'agent recenseur.

La convention avec la SPL-XDEMAT a été renouvelée pour continuer à bénéficier des outils de dématérialisation, et une convention de service commun pour les marchés publics a été approuvée pour la gestion des travaux municipaux.

En questions diverses, le Conseil a validé l'achat de matériel technique pour l'entretien communal et discuté d'un courrier concernant la cession d'une voie publique.

Résumé du Conseil Municipal du 7 octobre 2024

Le Conseil Municipal de Cuis s'est réuni pour aborder plusieurs sujets importants. Parmi les points à l'ordre du jour : l'adoption du rapport triennal sur l'artificialisation des sols, qui a été approuvé avec réserves, et la mise en place d'une protection sociale complémentaire pour les agents communaux à compter de 2025. Le Conseil a également validé des travaux de rénovation de la toiture de la mairie, le renouvellement du contrat de location du photocopieur, ainsi que l'état d'assiette des coupes de bois pour 2025.

D'autres décisions ont concerné le nettoyage des chemins après les vendanges, la réflexion sur la création d'une ASA pour répartir les charges d'entretien, et la réfection du quartier des Bourgs. Enfin, les jeunes du village ont demandé un espace pour jouer au ballon, une proposition qui est à l'étude.

Résumé de la réunion du Conseil Municipal de Cuis du 28 octobre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 octobre pour discuter de divers points. Après l'approbation du compte rendu du 7 octobre, le marché des travaux de réfection et d'isolation de la toiture de la mairie a été attribué à l'entreprise Klein Père et Fils pour un montant de 192 000 € TTC. Le remplacement de la chaudière de la mairie a également été validé pour un coût de 26 259,92 € TTC, avec une chaudière à très haute performance énergétique.

En questions diverses, le Conseil a évoqué des problèmes d'humidité à l'église, décidé du déplacement du sapin de Noël devant la salle des fêtes pour raisons de sécurité, et la fermeture temporaire de la bibliothèque pendant les travaux à la mairie. Une réflexion est en cours pour aménager un espace destiné aux jeunes.

L'intégralité des procès-verbaux du conseil municipal est consultable sur le site « Cuis.fr » et aussi affichée dans l'abribus à côté de la mairie.



La recette du pain d'épices moelleux et maison aux zestes d'orange de Cyril Lignac

La liste des ingrédients :

- 200 g d'eau
- 90 g de sucre
- 200 g de miel + 25 g de miel pour la finition
- 10 g de zestes de citron jaune non traité
- 10 g de zestes d'orange non traitée
- la pulpe d'une gousse de vanille
- 3 g d'épices à pain d'épices
- 200 g de farine
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 10 g de bicarbonate de soude
- 1 pincée de sel fin
- 140 g de beurre + 10 g de beurre pour le moule



Côté ustensiles, il vous faut : une casserole, deux fouets, une passette, un saladier, un petit bol, une maryse, un moule à cake rond de 12,5 cm de diamètre sur 5,5 cm de haut.

Etape 1

Faites bouillir l'eau avec le sucre et le miel. Ajoutez ensuite les zestes de citron et d'orange, la vanille et les épices. Laissez infuser.

Etape 2

Versez la farine avec la levure, le bicarbonate, le sel fin dans un saladier et mélangez. Ajoutez progressivement le sirop tout en continuant à mélanger.

Etape 3

Faites fondre le beurre et ajoutez-le à la préparation précédente. Versez le tout dans le moule préalablement beurré. Enfouez 20 minutes dans un four préchauffé à 180°C.

Etape 4

Laissez refroidir dans le moule et passez sur le dessus du miel fondu avec un pinceau. Quand le pain d'épices est froid, démoulez-le.

Félicitations à tous ces artistes pour leurs coloriages !

Ils se verront remettre un livre à venir chercher en mairie.

Coloriages

Dépose ton dessin à la mairie avant le 1^{er} septembre 2024. Les plus beaux coloriages seront exposés et récompensés par des franchises !



Coloriages

Dépose ton dessin à la mairie avant le 1^{er} septembre 2024. Les plus beaux coloriages seront exposés et récompensés par des franchises !



Coloriages

Dépose ton dessin à la mairie avant le 1^{er} septembre 2024. Les plus beaux coloriages seront exposés et récompensés par des franchises !



Coloriages

Dépose ton dessin à la mairie avant le 1^{er} septembre 2024. Les plus beaux coloriages seront exposés et récompensés par des franchises !



Coloriages

Dépose ton dessin à la mairie avant le 1^{er} septembre 2024. Les plus beaux coloriages seront exposés et récompensés par des franchises !



Coloriages



NOM: *HARDOLIN* Prénom: *Jade Zamb*



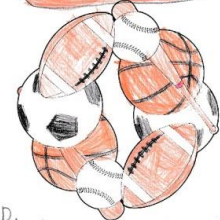
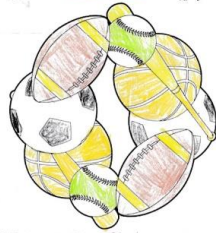
NOM: *Clément* Prénom: *Maxime*

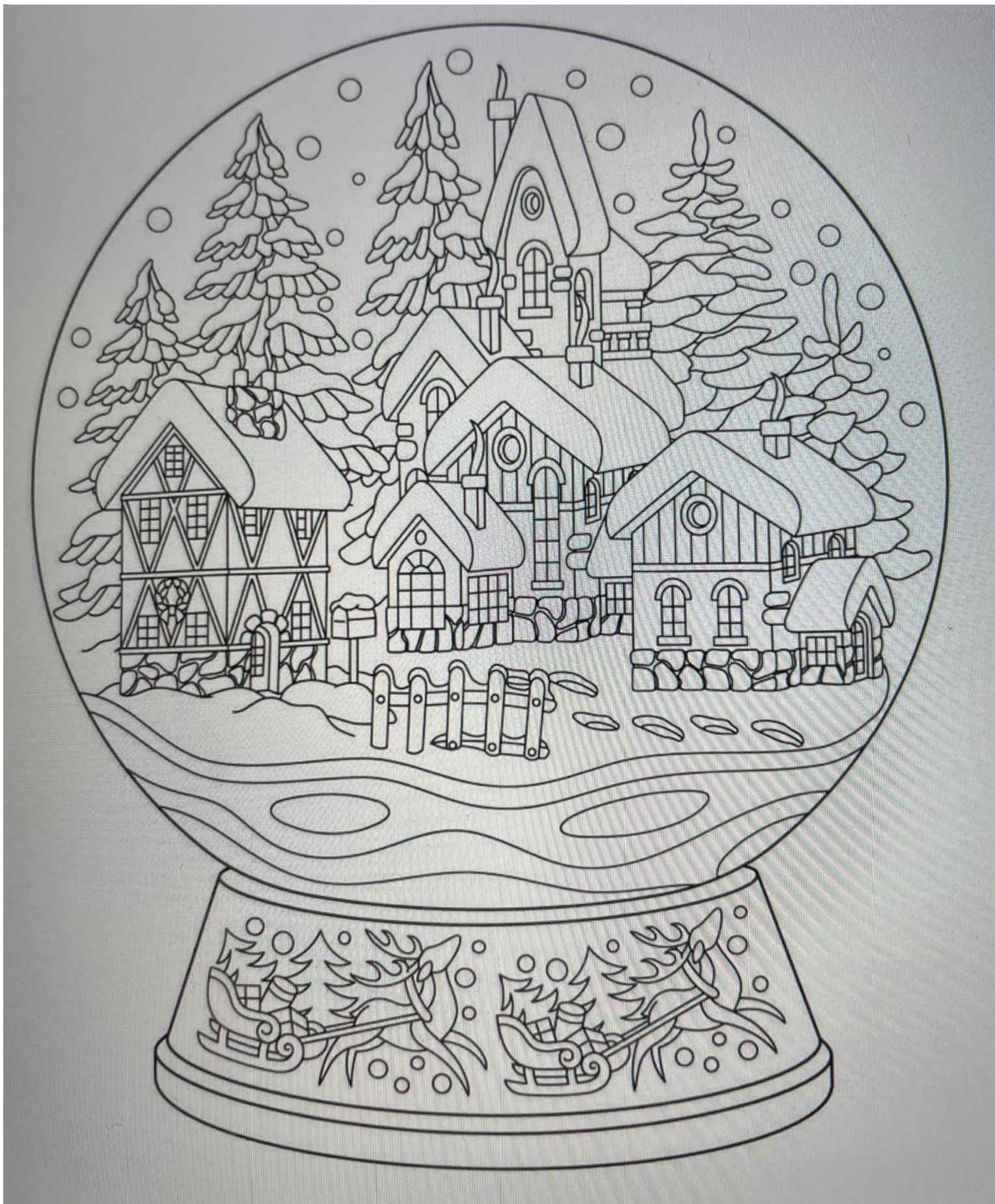


Léane Lucas



NOM: *Riant-Gemette* Prénom: *Victoire*





NOM :

PRENOM :

AGE :



NOM :

PRENOM :

AGE :

- O.M. Collecte des ordures ménagères
- RECYCLABLES Collecte des emballages ménagers et papiers
- BIO. Collecte des biodéchets de cuisine

JANVIER 2025							FÉVRIER 2025							MARS 2025							AVRIL 2025							MAI 2025							JUIN 2025																																																																																																																																																						
1 M	2 J	3 V	4 S	5 D	6 L	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 D	27 L	28 M	29 M	30 J	31 V	1 S	2 D	3 L	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 D	10 L	11 M	12 M	13 J	14 V	15 S	16 D	17 L	18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 D	31 L	1 M	2 M	3 V	4 V	5 S	6 J	7 V	8 M	9 D	10 L	11 M	12 S	13 J	14 D	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 L	28 M	29 M	30 J	31 L	1 M	2 M	3 J	4 V	5 S	6 D	7 L	8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 J	14 D	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 L	28 M	29 M	30 J	31 L	1 J	2 V	3 M	4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 L	13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 D	19 L	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 D	26 J	27 M	28 M	29 V	30 V	31 S	1 D	2 L	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 D	9 L	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 L	24 M	25 M	26 J	27 V	28 S	29 D	30 L	31 M

JUILLET 2025							AOÛT 2025							SEPTEMBRE 2025							OCTOBRE 2025							NOVEMBRE 2025							DÉCEMBRE 2025																																																																																																																																																						
1 M	2 M	3 J	4 V	5 S	6 M	7 L	8 M	9 M	10 J	11 V	12 S	13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 S	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 L	28 M	29 M	30 J	31 J	1 V	2 S	3 D	4 L	5 M	6 M	7 J	8 V	9 S	10 D	11 L	12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M	20 M	21 L	22 S	23 D	24 L	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 S	31 D	1 L	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 D	8 L	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 D	15 L	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 L	28 M	29 L	30 M	31 D	1 M	2 J	3 V	4 D	5 S	6 L	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 L	27 M	28 M	29 J	30 J	31 V	1 S	2 D	3 L	4 M	5 M	6 J	7 V	8 S	9 D	10 L	11 M	12 M	13 J	14 D	15 S	16 D	17 L	18 M	19 M	20 J	21 V	22 S	23 D	24 L	25 M	26 M	27 J	28 V	29 S	30 D	31 M	1 L	2 M	3 M	4 J	5 V	6 S	7 D	8 L	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 D	15 L	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 M	23 M	24 J	25 V	26 S	27 L	28 M	29 L	30 M	31 M

Attention !
Collecte à partir de 4h, je présente mes déchets la veille à partir de 19h.



Retrouvez les horaires des déchèteries sur : www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements : infodechets@epernay-agglo.fr ou 03 26 56 47 15



Préservez l'environnement. n'imprimez ce calendrier que si nécessaire !

O.M.

▶ Collecte des ordures ménagères

RECYCLABLES

▶ Collecte des emballages ménagers et papiers

BIO.

▶ Collecte des biodéchets de cuisine

Retrouvez les horaires
des déchèteries sur :
www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements :
infodechets@epernay-agglo.fr
ou 03 26 56 47 15

Prévisions environnement.
r/ingrimer/ ou calendrier que si nécessaire !

JANVIER 2025		FÉVRIER 2025		MARS 2025		AVRIL 2025		MAI 2025		JUIN 2025	
1 M		1 S		1 S		1 M		1 J		1 D	
2 J	O.M.	2 D		2 D		2 M		2 V	RECYCLABLES	2 L	BIO.
3 V	RECYCLABLES	3 L	BIO.	3 L	BIO.	3 V		3 S		3 M	
4 S		4 M		4 M		4 J	RECYCLABLES	4 D		4 M	
5 M		5 M		5 M		5 S		5 L	BIO.	5 J	O.M.
6 J	BIO.	6 J		6 J		6 D		6 M		6 V	RECYCLABLES
7 M		7 V	RECYCLABLES	7 V	RECYCLABLES	7 L	BIO.	7 M		7 S	
8 M		8 S		8 S		8 M		8 J	O.M.	8 D	
9 J		9 D		9 D		9 M		9 V	RECYCLABLES	9 L	BIO.
10 V	RECYCLABLES	10 L	BIO.	10 J		10 M	O.M.	10 S		10 M	
11 S		11 M		11 M		11 M	RECYCLABLES	11 D		11 M	
12 D		12 M		12 M		12 S		12 L	BIO.	12 J	
13 J	BIO.	13 J	O.M.	13 J	O.M.	13 D		13 M		13 V	RECYCLABLES
14 M		14 V	RECYCLABLES	14 V	RECYCLABLES	14 L	BIO.	14 M		14 S	
15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 J	O.M.	16 D		16 D		16 M		16 V	RECYCLABLES	16 L	BIO.
17 V	RECYCLABLES	17 L	BIO.	17 L	BIO.	17 J		17 M		17 M	
18 S		18 M		18 M		18 M		18 D		18 M	
19 D		19 M		19 M		19 S		19 L	BIO.	19 J	O.M.
20 L	BIO.	20 J		20 J		20 D		20 M		20 V	RECYCLABLES
21 M		21 V	RECYCLABLES	21 V	RECYCLABLES	21 L	BIO.	21 M		21 S	
22 S		22 S		22 S		22 M		22 J	O.M.	22 D	
23 J		23 D		23 D		23 M		23 V	RECYCLABLES	23 L	BIO.
24 V	RECYCLABLES	24 L	BIO.	24 L	BIO.	24 J		24 S		24 M	
25 S		25 M		25 M		25 V	RECYCLABLES	25 D		25 M	
26 D		26 M		26 M		26 S		26 L	BIO.	26 J	
27 L	BIO.	27 J	O.M.	27 J	O.M.	27 D		27 M		27 V	RECYCLABLES
28 M		28 V	RECYCLABLES	28 V	RECYCLABLES	28 L		28 M		28 S	
29 M		29 S		29 S		29 M		29 J		29 D	
30 J	O.M.	30 D		30 D		30 M		30 V	RECYCLABLES	30 L	BIO.
31 V	RECYCLABLES	31 L		31 L				31 S			

JUILLET 2025		AOÛT 2025		SEPTEMBRE 2025		OCTOBRE 2025		NOVEMBRE 2025		DÉCEMBRE 2025	
1 M		1 V	RECYCLABLES	1 L	BIO.	1 M		1 S		1 L	BIO.
2 M		2 S		2 M		2 M		2 D		2 M	
3 J	O.M.	3 D		3 M		3 V	RECYCLABLES	3 L	BIO.	3 M	
4 V	RECYCLABLES	4 L	BIO.	4 J		4 J		4 M		4 J	O.M.
5 S		5 M		5 V	RECYCLABLES	5 M		5 M		5 V	RECYCLABLES
6 D		6 M		6 S		6 S		6 J	O.M.	6 S	
7 L	BIO.	7 J		7 D		7 M		7 V	RECYCLABLES	7 D	
8 M		8 V	RECYCLABLES	8 L	BIO.	8 M		8 S		8 L	BIO.
9 M		9 S		9 M		9 J	O.M.	9 D		9 M	
10 J		10 D		10 M		10 V	RECYCLABLES	10 L	BIO.	10 M	
11 V	RECYCLABLES	11 L	BIO.	11 J	O.M.	11 J		11 M		11 J	
12 S		12 M		12 V	RECYCLABLES	12 D		12 M		12 V	RECYCLABLES
13 D		13 M		13 S		13 L	BIO.	13 J		13 S	
14 L	BIO.	14 J	O.M.	14 D		14 M		14 V	RECYCLABLES	14 D	
15 M		15 V	RECYCLABLES	15 L	BIO.	15 M		15 S		15 L	BIO.
16 M		16 S		16 M		16 M		16 D		16 M	
17 J	O.M.	17 D		17 M		17 V	RECYCLABLES	17 L	BIO.	17 M	
18 V	RECYCLABLES	18 L	BIO.	18 J		18 S		18 M		18 J	O.M.
19 S		19 M		19 V	RECYCLABLES	19 D		19 M		19 V	RECYCLABLES
20 D		20 M		20 S		20 J	BIO.	20 S	O.M.	20 S	
21 L	BIO.	21 J		21 D		21 M		21 V	RECYCLABLES	21 D	
22 M		22 V	RECYCLABLES	22 L	BIO.	22 M		22 S		22 L	BIO.
23 M		23 S		23 M		23 J	O.M.	23 D		23 M	
24 J		24 D		24 M		24 V	RECYCLABLES	24 L	BIO.	24 M	
25 V	RECYCLABLES	25 L	BIO.	25 J	O.M.	25 S		25 M		25 J	
26 S		26 M		26 V	RECYCLABLES	26 D		26 M		26 V	RECYCLABLES
27 D		27 J	O.M.	27 S		27 L	BIO.	27 J		27 S	
28 M	BIO.	28 V	RECYCLABLES	28 D		28 M		28 V	RECYCLABLES	28 D	
29 M		29 S		29 L	BIO.	29 M		29 J		29 L	BIO.
30 M		30 S		30 M		30 J		30 V	RECYCLABLES	30 M	
31 J	O.M.	31 D				31 V	RECYCLABLES			31 M	



Attention !
Collecte à
partir de 4h,
je présente
mes déchets
la veille à
partir de 19h.

